

ENGAGEMENTS PRIS LORS DU FORUM MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS

Ces engagements définissent la façon dont le GPE s'alignera et soutiendra [l'annonce de contributions multipartites](#) en faveur de l'accès de tous les enfants réfugiés à des possibilités d'apprentissage sûres, de qualité et adaptées à leurs besoins, notamment grâce à leur intégration dans les systèmes éducatifs nationaux.

Contexte :

En raison de la forte augmentation du nombre de réfugiés dans le monde, il est plus urgent que jamais de veiller à ce que les enfants réfugiés aient accès à l'éducation. Le GPE œuvre en collaboration avec les pays partenaires pour renforcer les capacités et les ressources, afin que les enfants marginalisés, notamment les réfugiés, puissent avoir accès à une éducation en toute sécurité, de qualité et adaptée à leurs besoins.

Le GPE reconnaît l'ampleur du défi auquel sont confrontés les pays partenaires qui accueillent des réfugiés, y compris les enjeux financiers et politiques. Le GPE continuera à mobiliser des ressources, des partenaires et des données probantes afin d'aider les pays partenaires à relever ce défi de manière efficace et durable.

Le GPE s'engage à :

1) **Mobiliser un financement plus important** pour intégrer les réfugiés par le biais des mécanismes de financements du GPE qui soutiennent la transformation du système et le renforcement des capacités, et en tirant parti des possibilités de financement supplémentaire et innovant.

Le GPE soutiendra les pays partenaires qui sollicitent de l'aide pour :

- orienter le financement du GPE vers les personnes les plus marginalisées, dont les communautés d'accueil, les réfugiés, les enfants déplacés et ceux marginalisés en raison de leur handicap, leur appartenance ethnique, leur race, leur lieu de résidence, leur sexe ou leur identité sexuelle ; et
- mettre des financements à la disposition des gouvernements pour qu'ils puissent entreprendre l'analyse, la planification et la budgétisation de l'intégration des réfugiés dans le système national.

En s'appuyant sur les expériences fructueuses en Afrique de l'Est de pays partenaires qui ont mobilisé le fonds à effet multiplicateur du GPE pour soutenir l'intégration des réfugiés, le GPE prévoit de :

- travailler avec les pays partenaires afin d'identifier les cofinancements susceptibles de débloquer le fonds à effet multiplicateur pour soutenir les communautés d'accueil et les réfugiés ;
- s'efforcer de diversifier les sources de financement pour soutenir l'intégration des réfugiés ;
- collaborer avec d'autres fonds et partenaires, notamment le fonds de L'Éducation sans délai, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ainsi que d'autres membres du GPE, afin de veiller à ce que le financement soit coordonné et aligné.

2) Favoriser un dialogue sectoriel inclusif et fondé sur des données probantes visant à **intégrer les réfugiés dans les systèmes éducatifs.**

En s'appuyant sur son rôle fédérateur, le GPE entend :

- aider les gouvernements à élaborer des stratégies rentables visant à intégrer les réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux ;
- promouvoir le dialogue sur le volume, l'équité et l'efficacité du financement national, afin de développer progressivement les systèmes éducatifs dans les zones d'accueil des réfugiés pour les communautés d'accueil et les enfants réfugiés ;
- plaider en faveur de groupes locaux des partenaires de l'éducation inclusifs dans les pays d'accueil des réfugiés, pour intégrer la société civile (notamment les organisations de réfugiés) et les membres des mécanismes de coordination humanitaire, afin de réduire la fragmentation de la collecte de données, de la planification et du financement ;
- soutenir les investissements destinés à améliorer les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) pour s'assurer que les élèves réfugiés soient visibles et que leurs besoins soient pris en compte dans les politiques ; et
- travailler efficacement dans le cadre du lien entre l'action humanitaire et le développement, pour pouvoir mener des interventions rapides et des transitions efficaces.

3) Travailler avec les partenaires pour **renforcer le soutien en matière d'intégration des réfugiés** et promouvoir une **augmentation du financement** en faveur de l'éducation dans les pays partenaires qui accueillent des réfugiés.

Pour ce faire, le GPE prévoit de :

- travailler avec les gouvernements, les bailleurs de fonds bilatéraux, les organisations multilatérales, la société civile et d'autres partenaires pour renforcer le soutien en matière d'intégration des réfugiés à l'échelle mondiale, régionale et nationale, en systématisant l'intégration des questions de genre et en garantissant l'intégration des élèves les plus marginalisés ;

- utiliser la politique publique, ainsi que les moyens d'influence et de communication du GPE, pour promouvoir l'éducation des réfugiés, faire valoir les avantages des systèmes éducatifs inclusifs, partager les bonnes pratiques, et demander d'accroître le financement international et national de l'éducation ; et
- soutenir les activités de plaidoyer de la société civile visant à garantir le droit à l'éducation des enfants réfugiés par le biais de L'Éducation à voix haute.

4) Travailler avec les partenaires pour **soutenir le partage de connaissances et le développement de biens publics mondiaux** qui soutiennent l'inclusion au niveau national.

Pour ce faire, le GPE prévoit de :

- collaborer avec les partenaires au niveau mondial pour suivre conjointement l'annonce de contributions multipartites en faveur de l'intégration des réfugiés ;
- investir dans la collecte de données probantes de meilleure qualité et plus récentes pour orienter les interventions, notamment par l'échange de connaissances et d'innovations, en mettant l'accent sur l'égalité des genres ; et
- aider les pays partenaires à échanger les politiques et les pratiques efficaces, notamment leurs expériences en matière de financement de l'intégration.